



Raconnaissance de paternite

Par **pelote_old**, le **17/09/2007** à **15:20**

Bonjour,rnrnSuite à une relation adultère j'ai eu un enfant (il y 4 mois), je l'ai reconnu. Il vit avec moi et mon épouse car sa mère ne peut et ne veut s'en occuper. L'ancien compagnon de cette dernière vient de porter plainte auprès de la gendarmerie, pour contester ma paternité, la mère de mon fils à été entendu par les gendarmes, et leur à dit que j'étais bien le père. Que dois-je faire, je me suis attaché à mon fil.